



le cercle - réfléchir les droits de l'homme
think-tank de la Licra

Témoignage de Jean-Serge Lorach



Avocat Honoraire. Diplômé de Droit privé et de Sciences
Criminelles.

Ancien élève de l'Institut d'Etudes Politiques.

Ancien assistant de Monsieur Robert Badinter à la Faculté
de droit de Besançon

Ancien Vice-président de la LICRA

Juif sous Vichy et maintenant face à l'islamisme radical

Il me semble que devant de la montée de l'antisionisme qui n'est qu'un antisémitisme déguisé et celle de l'antisémitisme lui-même, il est indispensable de se pencher sur un passé qui ne passe pas.

Il va me permettre de raconter l'histoire d'une famille, française depuis des générations, dont l'attachement à la France a été dénié par l'Etat Français avant qu'il ne la livre aux nazis.

En effet aussi longtemps que remonte l'arbre généalogique, paternel ou maternel, cette famille était française d'origine alsacienne, au point que l'un de ses ancêtres avait été fait « bourgeois » pour services rendus au roi Louis XV.

C'est ainsi encore que mes arrière grands parents ont après la guerre de 1870, quitté leur terre natale, l'Alsace pour ne pas devenir allemands, les uns venant s'installer à Belfort et les autres à Besançon, non sans perdre lors de cet exode tous leurs biens et un enfant mort en chemin...

Ils firent bien sur leur devoir en 1914 dans les tranchées au point de perdre encore un enfant au combat.

Mon grand-père paternel Alfred Lorach modeste chapelier était cependant bien connu et respecté à Belfort où son autorité morale avait été reconnue où il avait été nommé à titre bénévole Directeur de la Caisse d'Epargne et Président de la Communauté juive.

Bien qu'ancien combattant, c'est par la plus grande chance qu'il put échapper à son arrestation en s'enfuyant une nuit en pantoufles dans les rues de Belfort avant de se réfugier en Suisse où il ne fut, par chance, pas refoulé comme tant d'autres et passa la guerre dans un camp.

Mais ce faisant j'anticipe un peu ; il faut rappeler que dès le 27 Septembre 1940 une ordonnance allemande appliquée dans toute la zone occupée faisait obligation à tous les juifs de venir s'inscrire, sous peine de sanctions dans les 15 jours, dans les sous-préfectures ou les commissariats en tant que juifs.

Quand ma mère qui passait ses vacances avec ses parents à Saint Honoré, elle décida d'y rester et alors qu'elle venait faire cette démarche, le fonctionnaire qui était à la fois intelligent et un honnête homme lui déconseilla formellement de s'inscrire. Il se doutait de ce que ce fichage allait entraîner.

Malheureusement soucieuse de respecter la loi, elle lui intima de faire le nécessaire.

Le but de cette opération était de pouvoir repérer tous les juifs afin de les exclure de la communauté nationale en les spoliant d'abord pour les arrêter par la suite sans difficultés...

C'est ainsi que dans les jours qui suivirent (courant Octobre) fut promulgué : « Le Statut des Juifs » dont récemment le projet annoté de la main du Maréchal a été retrouvé. Il en durcissait les termes tellement était profond son antisémitisme.

Ce texte excluait tous les juifs de la fonction publique, de l'armée, de l'enseignement, de la presse, de la radio et du cinéma ; un autre limitera par la suite les places offertes aux juifs dans les professions libérales à 2%....

On interdisait ainsi à un grand nombre de nos concitoyens de gagner leur vie alors que dans le même temps dès fin Juillet 1940 les tribunaux avaient l'obligation de procéder à la nomination d'un administrateur provisoire dans toutes les entreprises dont les dirigeants étaient de « race juive ».

C'est ainsi que par un jugement du 30 Octobre 1940 la chambre de Commerce du tribunal civil de Besançon dépossédait, en nommant un administrateur provisoire, mon grand-père maternel de l'entreprise qu'il avait créée, spécialisée dans la fourniture d'outillage et de matériel routier à la ville et aux communes avoisinantes.

Par la suite l'administrateur ayant demandé à être autorisé à continuer à travailler avec les clients habituels de l'entreprise, l'autorisation ne fut jamais accordée sans doute à raison du fait qu'il s'agissait d'une entreprise juive, de telle sorte qu'elle dût être liquidée... laissant bien sur ma famille sans ressources et sans aucune indemnisation après-guerre.

Mais j'anticipe, comme le relevait avec un certain humour mon petit cousin le célèbre humoriste Tristan Bernard, lui aussi d'origine bisontine ; « Quelle triste période, celle où l'on compte les Bloch (nom typiquement juif) et où l'on bloque les comptes. » Les juifs n'avaient plus le droit d'utiliser leurs comptes bancaires où les fonds restaient bloqués.

Comme on lui demandait encore quel cadeau pouvait lui faire plaisir à Noël, il déclarait : « Un cache nez » et quand on est venu l'arrêter, il déclara : « Nous vivions jusqu'à présent dans la crainte désormais dans l'espoir... »

Les mesures antisémites se durcissant, en Mai 1942 tous les juifs de plus de six ans furent contraints de porter sur leurs vestes ou leurs manteaux une grosse étoile jaune, ce qui amena d'ailleurs toute une partie de la population à leur apporter son soutien et son estime tandis que se mettait en place « la solution finale » c'est à dire la déportation de tous les juifs y compris français par les nazis assistés dans cette tâche par la police et la gendarmerie de Vichy, qui sans cet appui aurait eu de moins bons résultats.

Pour ce qui concerne ma famille, les difficultés quotidiennes consistaient comme pour tous les français : à trouver du ravitaillement, à se chauffer l'hiver et le 11 mars 1943, ma grand-mère mourrait en dépit de tous les soins qui avaient pu lui être apportés en ces temps difficiles...

Finalement donc c'est le 25 Février 1944 qu'un gendarme français accompagnant un allemand est venu nous arrêter, l'allemand déclarant selon ce que ma mère m'a relaté : « Vous savez : je ne suis pas antisémite... »

Pour moi, après notre arrestation le temps écoulé se traduit par une suite d'images : les premières grises et défraîchies : voiture roulant dans la nuit vers Nevers, intervention du sous-préfet qui m'a été rapportée, tentant de faire valoir qu'on ne pouvait pas déporter en Allemagne un ancien combattant dans les tranchées et une femme et un enfant d'un officier français prisonnier de guerre , bien sûr en vain , le régime de Vichy étant de plus en plus l'ardent collaborateur avec Darnand de la folie nazie....

Puis également Drancy, avec ses bâtiments inachevés, ses vitres bleutées, ses escaliers et sa cour clôturée de barbelés...

C'est d'ailleurs là qu'à quatre ans et demi, j'ai eu mon premier sentiment de ce que pouvait être l'injustice et la jalousie : tandis que j'étais enfermé dans cet endroit misérable, je pouvais observer, de l'autre côté, à l'air libre, un petit garçon de mon âge jouant tranquillement dans une herbe bien verte avec une petite fille.

Je n'ai pas d'autre souvenir de Drancy où nous attendions la déportation en Allemagne, sans nous douter de ce qu'elle représentait : l'extermination de la quasi-totalité des déportés juifs français dès leur arrivée dans les camps d'Auschwitz, Chelmno, Maidanek, Sobibor, et Treblinka : sur 76.000 il n'en revint que 2500 en 1945.

Ainsi tandis que mon grand-père qui n'était pas protégé par notre statut de femme et d'enfant de prisonnier de guerre était assassiné le jour de son arrivée à Auschwitz le 11 mars 1944 (par une étrange coïncidence le jour même où un an plus tôt son épouse était morte à Saint Honoré) nous étions dirigés sur Bergen-Belsen, le camp des familles.

Quel souvenir de Bergen - Belsen : de longues baraques, un ciel toujours gris et froid, la faim permanente qui ne pouvait être contenue par un ersatz de café le matin, une tranche de pain noir et dans la journée un bol de soupe claire dans laquelle nageait, du moins au début, quelques morceaux de viande et quelques légumes, puis par la suite quasiment plus rien. En effet à la suite de leurs revers à l'Est, les nazis ont multiplié par quatre ou cinq le nombre de déportés dans le camp.

C'est ainsi que quand les anglais sont arrivés à Bergen le 15 Avril 1945, ils ont trouvé des milliers de cadavres en tas répandus dans tout le camp où sont morts plus de 50.000 personnes.

C'est de la sorte qu'en ce printemps y est morte la petite Anne Franck, amenée dans des conditions déplorables d'Auschwitz tandis que Simone Veil par miracle a survécu.

Souvenir douloureux encore : la fièvre des camps, c'est à dire une température supérieure à 40° sans aucun médicament pour la faire baisser qui perdure plus d'un mois avec le sentiment bizarre quand j'ai enfin pu me tenir à nouveau debout sur le seuil de la baraque de me voir de l'extérieur : petit bonhomme aux cheveux encore blonds et bouclés.

Puis départ, organisé par le sinistre Eichmann en personne, en train à bestiaux, quand les nazis sentant leur défaite proche ont voulu, toujours en notre qualité d'otages intéressants nous conserver et nous transférer dans un autre camp.

Les voies étant cependant souvent coupées, nous traversions et retraversions, à ma plus grande joie, des villes allemandes en flammes, ce qui leur faisait un peu payer les malheurs dont ils étaient à l'origine.

Cette odyssee a duré plus de 10 jours avant que le train ne soit arrêté par les cosaques à cheval de l'armée soviétique qui allaient nous libérer et nous permettre de nous installer dans un petit village : Trobitz, dans l'attente d'un éventuel rapatriement en France, aussi longtemps du moins que le typhus n'aurait pas eu son lot de morts supplémentaires.

Enfin le retour à Strasbourg dans des camions non bâchés de l'armée américaine, sous les averses printanières qui étaient très nombreuses cette année-là, grâce à un subterfuge de ma mère qui nous avait permis d'échapper à nos nouveaux geôliers dont l'antisémitisme foncier les amenait à nous considérer comme apatrides et non comme des français.

Le train encore, puis l'hôtel Lutétia (seulement le 25 juin 1945) à Paris où étaient accueillis tous les déportés et où je découvrais un inconnu : mon père, à quoi allait s'ajouter les difficultés d'une intégration dans une école primaire où j'étais parfaitement inadapté, sans compter l'obligation de réapprendre à lire alors que couvé comme je l'avais été avant notre arrestation, je lisais, à quatre ans, presque couramment.

Tout me paraissait étrange.

Je m'étais tout de même fait une certaine philosophie : ainsi un soir au lit, je me suis dit : c'est sûr le père Noël n'existe pas et Dieu non plus, car comment croire en lui devant ce qu'il a laissé faire sans intervenir.

Ce n'est que bien plus tard que j'ai compris que Dieu pouvait néanmoins exister, mais qu'à mon avis il n'intervenait pas dans l'histoire humaine, quoiqu'en puisse penser certaines religions, l'homme étant libre de choisir le meilleur comme trop souvent malheureusement le pire.

Ce n'est qu'encore bien des années plus tard qu'au hasard d'une rencontre imprévue, le hasard en hébreu se traduisant par la nécessité absolue à laquelle on ne peut pas échapper, j'ai découvert les cours de Yehouda à la synagogue de la Place des Vosges où il enseignait qu'on le veuille ou non Dieu existe, que nous aurions une âme immortelle, que nous sommes ici pour éviter de reproduire les échecs d'une vie antérieure, l'essentiel du message porté par la Torah consistant à apprendre à se respecter soi-même pour respecter et aimer l'autre comme soi-même. Je ne suis pas certain qu'il ait raison, mais si c'était le cas ce serait fort sympathique et nous rassurerait en dépit de tous les malheurs auxquels l'humanité se trouve confrontée.

Pour en revenir à l'histoire de notre famille, ma mère ne se pardonnant pas de ne pas avoir essayé d'échapper à notre arrestation et se considérant comme partiellement responsable de la mort de son père, s'est donnée à plein temps pendant près de trente ans au Musée de la Résistance et de la déportation de Besançon qu'elle a créé en 1971, un véritable mémorial où sont accueillis chaque année des dizaines de milliers de visiteurs et notamment les soldats de la Wehrmacht qui en ressortent souvent en pleurant. Conservateur bénévole elle le dirigea aussi longtemps que son état de santé le lui autorisa car pour elle : « Ne pas témoigner serait trahir ».

Mais je crains fort que ce témoignage soit sans valeur quand un Fofana assassine Halimi parce qu'il est juif et présumé riche, qu'un Merah pénètre dans une école pour y tuer des enfants encore parce qu'ils sont juifs, qu'un Nemmouche se rend dans un musée en Belgique pour y tuer des juifs, et qu'enfin après avoir tué une policière un Coulibaly s'enferme dans un magasin caché avec la volonté de tuer tous les juifs qui s'y trouvent avant d'être heureusement abattu par le GIGN.

Quand en France on défile au prétexte de défendre la cause palestinienne en criant : « Morts aux juifs » que des drapeaux du Hamas et du Hezbollah sont exhibés Place de la République aux cris de : « Nous sommes tous islamistes » qu'on assassine les journalistes de Charlie Hebdo au prétexte qu'ils seraient islamophobes alors que leurs caricatures n'avaient qu'un but, eux qui sont athées, de se moquer d'une religion parmi d'autres comme ils l'avaient déjà fait à propos du judaïsme et du catholicisme, on ne peut qu'être profondément inquiets.

Je relève que la manifestation du 11 Janvier 2015, après Charlie Hebdo, n'aurait jamais eu une telle ampleur si l'on n'avait tué QUE des juifs....

Quand on observe que le dessin de Charlie dans le numéro qui suivait le massacre où le prophète déclare, la larme à l'œil : « Tout est pardonné Je suis Charlie » entraîne autant de manifestations de haine dans le monde, la destruction d'églises au Niger et la mort des catholiques qui s'y trouvent, tandis que dans nos banlieues des milliers de tweets reprennent celui de Dieudonné : « Je suis Charlie Coulibaly » ou encore : « je suis Kouachi », que dans des centaines d'écoles des enfants ont refusé de s'associer à la minute de silence, et que ce sont près de 20.000 tweets de félicitations qui sont adressés au blog des assassins, avant qu'il ne soit clos par les pouvoirs publics, on ne peut qu'être infiniment inquiets sur le défaut d'encadrement d'une population non intégrée qui ne comprend pas quelles sont les règles qui doivent gouverner le pays dans lequel elle a choisi de vivre.

Si au terme de ce bref exposé, vous avez compris mon désarroi, j'ose espérer que dans les années à venir l'Islam, soutenu et encadré par de nombreux intellectuels, va s'ouvrir un peu plus aux autres, sans désir de conquête, pour continuer ensemble le combat que nous menons contre le racisme, d'où qu'il vienne, et le sexisme; ne sommes-nous pas en effet tous frères?

Ci-après ma lettre à un jeune musulman français écrite voici quelques années déjà

Tout d'abord, j'espère que tu ne m'en voudras pas de te tutoyer : le « vous » est trop distant ; « tu » es plus proche du cœur.

Je sais que la vie n'est pas facile dans une civilisation de l'apparence, où la réussite et la possession de biens matériels l'emportent sur toutes autres considérations.

Tu te sens trop souvent exclu et en manque.

Je l'ai été moi-même lorsque français mais juif aux yeux de l'Etat de Vichy, j'ai connu la souffrance d'être enfermé derrière des barbelés, dès l'âge de cinq ans et de voir les autres libres, de l'autre côté de cette frontière que je ne pouvais pas transgresser...

Je suis donc de tout cœur avec toi dans les difficultés que tu rencontres dans la vie de tous les jours.

Je comprends la haine que tu peux parfois ressentir contre cette société qui se refuse à toi, et que, bien que tu sois français, a tendance à te considérer comme étranger.

Je comprends aussi le sentiment de supériorité qui t'anime parfois, quand tu te souviens du passé de cette civilisation brillante qu'était l'Islam dans les jours qui ont suivi l'apparition du prophète, au temps où l'Europe dormait encore dans l'obscurantisme.

Je voudrais te dire qu'il ne faut pas désespérer et au contraire, faire l'effort de vivre ensemble, en apportant chacun à l'autre, notre histoire, notre culture, nos bons mais aussi nos mauvais côtés...

Quoi que tu ressentis, les français ne sont pas « une sale race » car la plupart ne souhaitent qu'une chose : que tu te sentes intégré et chez toi, ici.

Que tu le veuilles ou non, à raison de l'endroit où tu es né ou encore où tu vis, la France est ton pays, ta terre d'accueil.

Tu te dois donc de ne pas la rejeter, mais de l'aimer.

Il faudra cependant que tu fasses un effort sur toi-même, en apprenant à t'aimer et à te respecter, car sans respect et sans un minimum d'amour de toi, tu ne pourras pas respecter l'autre, qui ne te respectera pas non plus.

Il n'y a pas de « race », il n'y a qu'une seule espèce humaine, qui doit éviter de faire de cette terre, qui pourrait être un paradis, un enfer.

Comment, me diras-tu ? D'abord en écoutant tes parents, sauf quand par découragement ou par habitude, ils rejettent leurs difficultés sur « l'autre », le juif ou la société.

Il n'est en effet pas sage en ce monde, où nous ne faisons que passer, de rejeter nos problèmes et toutes nos difficultés sur autrui.

Il faut savoir, si tu crois en Dieu, que Dieu est amour et connaissance et que le seul moyen de se rapprocher de lui, est d'apprendre toujours plus, en sachant que de toutes façons, nous n'en saurons jamais assez !!!

Alors respecte aussi tes enseignants et une école dont les cours ne te conviennent pas toujours.

Tu te dois de lire et d'écrire le français, aussi bien que ceux que l'on appelle « les français de souche », car cette terre, je te l'ai déjà dit est aussi tienne.

Si tes enseignants te paraissent trop médiocres, c'est à toi de faire un effort pour tenter néanmoins de te rapprocher d'eux, pour malgré tout, essayer de construire quelque chose ensemble.

Tu ne dois jamais respecter la force, car la force n'est pas respectable, seule la culture l'est.

Tu ne dois jamais oublier que quelle que soit la justesse d'une cause ou d'une religion, elle ne doit pas permettre de prôner ou encore d'approuver l'assassinat de femmes, d'enfants et de civils, pris au hasard.

Considères plutôt que tu as de la chance de vivre en France au XXIème siècle, où tu as la liberté de t'exprimer, et non dans un pays où la dictature d'un seul ou de quelques-uns encore, interdisent toutes critiques en laissant le peuple dans une misère qui ne fait qu'augmenter.

N'oublies pas non plus que les règles de la République restent intangibles : « Liberté, Egalité, Fraternité » ce qui comprend bien évidemment l'égalité des sexes, qui reste d'ailleurs à réaliser dans ce pays.

Comment pourrais-tu considérer, que toi qui est né homme par hasard, que la moitié de l'homme, la femme, n'a pas les mêmes droits et les mêmes devoirs que toi ?

N'écoutes pas les prêches qui incitent à la haine, car la haine est toujours mauvaise conseillère, qu'elle que soit la cause qu'elle prétend défendre et considère qu'un Imam qui ne prêche pas la tolérance et la cohésion entre les hommes, qui prône l'extension de l'Islam, par toutes les voies, y compris par des conversions contraintes, ou encore la guerre, n'est non seulement pas un saint homme, mais l'expression du mal sur cette terre.

En effet, il n'est pas de combat juste, sauf celui au terme duquel il sera permis à toute l'humanité de s'exprimer et de vivre librement, en mangeant à sa faim dans un monde où la guerre aura été définitivement bannie.

J'espère que tu peux me rejoindre en dépit de nos différences, car ce sont justement nos différences qui nous enrichissent.

Jean-Serge Lorach